



EXIGENCES DU CODE DE PRATIQUES SUR LA LIBERTÉ DE MOUVEMENT

En collaboration avec la Coordination services-conseils (CSC), les réseaux Agriconseils et Lactanet, les Producteurs de lait du Québec (PLQ) bénéficient du soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) dans le cadre d'un projet qui vise à accompagner les producteurs laitiers pour s'adapter aux exigences en matière de liberté de mouvement.



Les
Producteurs
de lait
du Québec

IMPACTS et ACCOMPAGNEMENT des fermes laitières

Pourquoi ce projet?

Le nouveau Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers prévoit des changements importants pour les fermes laitières canadiennes.

Dates importantes



Les vaches ne devront plus être attachées continuellement durant tout leur cycle de production.



Les vaches devront vêler dans des enclos de vêlage sans attache.



Les veaux devront être logés en paire ou en groupes avant l'âge de 4 semaines.

Ce que cela signifie pour les producteurs

Plusieurs entreprises devront adapter leurs bâtiments, évaluer différentes options techniques et planifier des investissements plus ou moins importants. Chaque ferme étant différente, il est essentiel d'avoir un accompagnement adapté à sa réalité.





Qui est visé en priorité?

Les fermes laitières avec des vaches en stabulation entravée. Le dossier de certains producteurs pourra être priorisé en fonction de leur date de visite proAction (2027-2029) ou si des démérites en lien avec la liberté de mouvement ont été identifiés.



Aide financière

L'accompagnement proposé (visite, portrait, scénarios) représente une **valeur totale de 2 250 \$**. Le service est financé à hauteur de **85 % par le projet**. Le reste est à la charge du producteur.

Calendrier du projet

- Début des accompagnements: **hiver 2027**
- Fin du projet: **mars 2028**



L'accompagnement concret proposé

Le projet permettra d'offrir:

- une visite de ferme et un portrait des installations;
- des scénarios de mises aux normes;
- une orientation vers les services-conseils appropriés.

Le portrait et les scénarios pourront aborder les bâtiments, les possibilités d'aire d'élevage extérieure (incluant les cours d'exercice) et de pâturage. Une analyse des impacts techniques, financiers, environnementaux et sur les animaux sera aussi proposée.

Comment ça fonctionne?

1. Point de contact pour toute question

- réseaux Agriconseils: 1 866 680-1858;
- Employés régionaux des PLQ;
- Partenaires du projet (Lactanet, MAPAQ).

2. Questionnaire rapide

Pour connaître les coordonnées du producteur, ses installations actuelles et la date de sa dernière visite proAction.

Le questionnaire peut être rempli directement par le producteur ou avec l'une des personnes ci-dessus.



3. Visite et portrait des installations

Si le producteur est considéré comme prioritaire, un conseiller lui sera assigné par courriel. Ce dernier prendra rendez-vous avec le producteur pour venir réaliser une visite de la ferme et un portrait des installations.

4. Scénarios de mises aux normes

Le conseiller assigné travaillera, avec une équipe d'experts, pour proposer au producteur des scénarios de mises aux normes. Le portrait et les scénarios pourront servir de preuve de démarche dans le cadre de proAction.

Projet coordonné par:

En collaboration avec:

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.